

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2017/17**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, LE SIX MARS à 18 heures.

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame DI BIN Roberte, Maire.

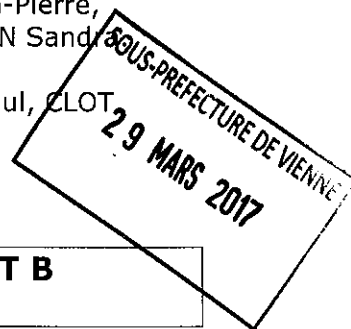
Date de convocation : 01 Mars 2017

PRESENTS : THOMAS Claudius, LEMAY Frédéric, BERGERON Danièle, RISSOAN Michel, REVOIL Marie-Noëlle, ALEXANDRE Pierre, MAZARD Denis, MEGARD Jean-Pierre, ABDELMOUMNAOUI Abbassia, CHENE Christophe, BERGER Nathalie, LEON Sandrine

ABSENTS excusés : BOISSIE Florence, ARNAUD David, GARDE Jean-Paul, CLOT Pauline.

Pouvoir de BOISSIE Florence à DI BIN Roberte.

**OBJET : LOCATION SALLE REZ DE CHAUSSEE BATIMENT B
CENTRE SOCIO-CULTUREL, RUE CESAR GEOFFRAY.**



Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations prises relatives à la location de la salle rez de chaussée du bâtiment B Centre Socio-Culturel, Rue César Geoffray, réservée aux habitants pour des manifestations à caractère familial (sauf mariage) et aux associations de la Commune, à savoir :

- Séance du 03 Août 2009 : modalités de location + prix
- Séance du 05 Octobre 2009 : Règlementation d'utilisation de la salle

Madame le Maire rappelle les conditions actuelles :

- Salle d'une superficie de 140 m² avec un coin cuisine, équipée de 16 tables, 80 chaises, cuisinière et réfrigérateur.
Sanitaires
- Prix de location nettoyage compris : 70 € (dont 30 € de nettoyage)
- Montant de la caution : 300 €
- Associations et sociétés locales de SABLONS : une occupation gratuite par an, seul le nettoyage à régler soit 30 €.
- Les horaires de fermeture de la salle conformément à ceux du Centre Socio Culturel faisant l'objet de la délibération du Conseil Municipal en date du 06 Décembre 1995, à savoir :

Eté : de 8 heures à 23 heures (période du 15 Avril au 15 Octobre)
Hiver : de 8 heures à 22 heures (période du 16 Octobre au 14 Avril)

Madame le Maire propose d'augmenter le prix de location en le passant de 70 € à 100 €, à compter des locations du 1^{er} Octobre 2017 et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour (9 +1 pouvoir), 4 abstentions (Mesdames ABDELMOUMNAOUI Abbassia, LEON Sandra et Messieurs LEMAY Frédéric, MAZARD Denis) :

- ◇ Emet un avis favorable pour passer la location de la salle rez de chaussée du Bâtiment B du Centre Socio-Culturel à 100 € (location + nettoyage 30 € compris).
- ◇ Dit que le règlement sera modifié en ce sens pour le prix de location et pour le nombre de tables et de chaises.
- ◇ Dit que les autres clauses du règlement restent en vigueur.

Fait et délibéré les mêmes, jour, mois et an que ci-dessus.
Le Maire.

